

Le 4 Pages

de la direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services

ETI : les perspectives pour 2014, notamment dans l'industrie, sont plus optimistes grâce au marché français

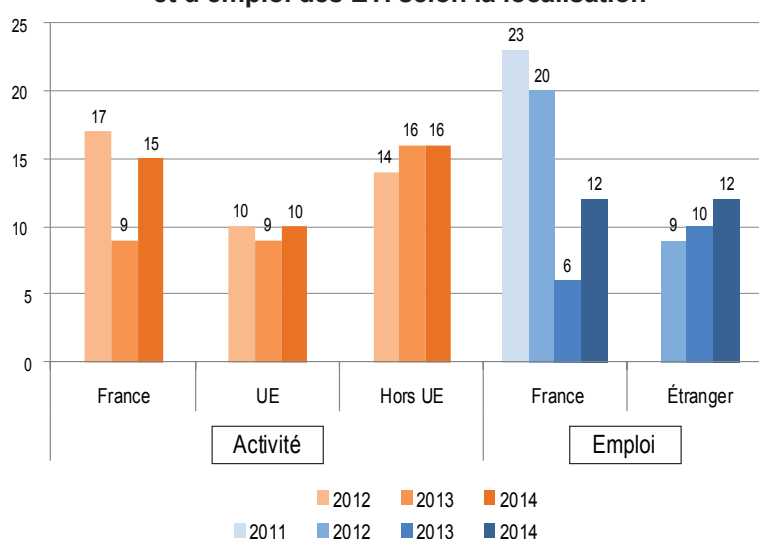
Après deux années de dégradation des perspectives des ETI, celles-ci s'améliorent en 2014. S'agissant de l'activité et de l'emploi, cette embellie s'explique par un redressement du marché français. La stabilisation de la situation financière des ETI et leurs perspectives en termes d'exportations et de carnets de commandes laissent également présager un début de reprise pour 2014. Si les réductions de marges sont toujours considérées par les ETI comme un obstacle important à leur développement, cette reprise devrait être marquée par une hausse des projets d'investissements. Pour cela, les ETI prévoient de recourir davantage aux concours bancaires et à l'endettement. Ce recours devrait être facilité par de meilleures conditions d'accès au crédit.

Selon l'enquête DGCIS-bpifrance réalisée début 2014 (encadré 2), les perspectives d'évolution de l'activité des ETI pour 2014 se redressent légèrement après deux années orientées à la baisse : 39 % des ETI prévoient une hausse de leur chiffre d'affaires en 2014, 16 % une baisse, soit un solde d'opinion prévisionnel de + 23 points, supérieur de 2 points à celui de l'année dernière, après un recul de ce solde de 11 points en 2013.

Une nette amélioration de l'activité attendue dans les ETI industrielles

Le solde d'opinion prévisionnel de l'activité pour 2014 augmente de 13 points (+ 39 après + 26) pour les ETI de plus de 500 salariés et de 5 points (+ 40 après + 35) pour celles fortement internationalisées (plus du quart de leur chiffre d'affaires à l'étranger). Ainsi, l'amélioration des perspectives amorcée en 2013 se confirme.

Graphique 1 : Évolution des soldes d'opinion prévisionnels d'activité et d'emploi des ETI selon la localisation



Remarque : seul le solde d'opinion prévisionnel pour l'effectif en France est disponible en 2011.
Source : enquête 2014 DGCIS/bpifrance auprès des ETI.

Le rebond est particulièrement marqué dans l'industrie (+ 37 après + 18). À l'opposé, les perspectives d'évolution de l'activité des ETI en 2014 se détériorent légèrement dans les services ainsi que dans le commerce, le transport et l'hébergement.

Les perspectives d'activité en 2014 s'améliorent pour le marché français

Les soldes d'opinion prévisionnels de chiffres d'affaires selon la destination des ventes se sont beaucoup resserrés en 2014 : les soldes s'établissent à + 15 pour la France et + 16 pour le monde hors Union européenne (graphique 1), contre respectivement + 9 et + 16 en 2013. Cette légère amélioration du marché français semble particulièrement bénéficier à l'industrie. En effet, le solde d'opinion prévisionnel d'activité en France est passé de - 5 en 2013 à + 14 en 2014, alors qu'il est resté stable pour l'Union européenne et pour

le reste du monde. La tendance est identique pour les ETI fortement internationalisées. Pour ces ETI, si les soldes d'opinion prévisionnels de chiffres d'affaires en 2014 restent bien mieux orientés concernant les ventes vers l'Union européenne et le reste du monde (respectivement + 25 et + 47), ils sont également positifs pour les ventes en France (+ 10 contre - 5 en 2013), signe d'un redémarrage intérieur de l'activité prévu pour 2014.

L'emploi des ETI est désormais favorablement orienté à la fois en France et à l'étranger

Les perspectives d'emploi ne sont plus aussi contrastées que l'année dernière. Ainsi, alors que les perspectives d'embauche à l'étranger progressent légèrement (+ 12 après + 10 en termes de solde d'opinion), les perspectives pour la France se redressent beaucoup plus, passant elles aussi de + 6 à + 12. Ce redressement des perspectives

d'embauche en France bénéficie à tous les secteurs d'activité et, plus particulièrement, à l'industrie. En effet, dans l'industrie, le solde d'opinion prévisionnel d'embauche en France atteint + 10 pour 2014 contre - 5 pour 2013. Le redressement est également sensible dans le commerce, le transport et l'hébergement (+ 13 après + 9) et dans les services (+ 17 après + 11).

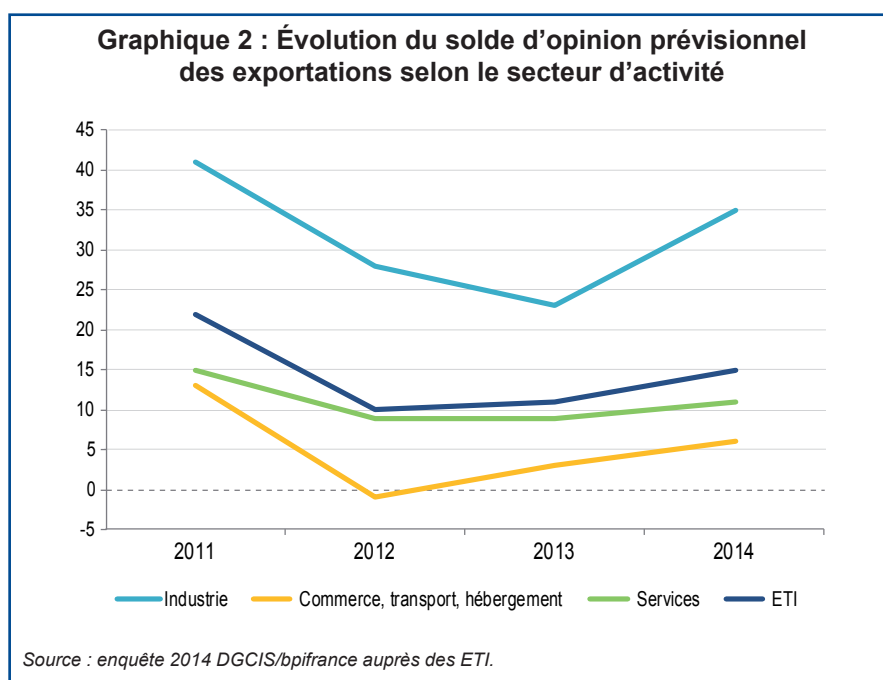
Les carnets de commandes des ETI devraient s'améliorer à partir de 2014...

Les perspectives pour 2014 confirment le scénario d'une reprise. Ainsi, le solde d'opinion relatif aux prévisions de carnets de commandes pour 2014 redevient positif, passant de - 9 à + 6. Cette tendance est amplifiée pour les ETI fortement internationalisées (+ 24 après - 5) et les ETI industrielles (+ 21 après - 4). Les soldes d'opinion restent toutefois inférieurs à leur niveau de 2011.

Le solde d'opinion relatif aux carnets de commandes en 2013 s'établit à - 9 pour la deuxième année consécutive, restant cependant à un niveau historiquement bas. Ce *statu quo* recouvre cependant des situations variables. Ainsi, les carnets de commandes ont continué de se détériorer pour les ETI fortement internationalisées (- 10 après - 6). C'est également le cas pour les ETI du secteur des services (- 11 après - 7). Au contraire, le solde d'opinion s'est amélioré, bien que restant légèrement négatif, pour les ETI industrielles (- 6 après - 15).

... et entraîner de meilleures exportations

L'année 2014 devrait être caractérisée par un rebond des exportations des ETI avec un différentiel de + 15 entre la part des entreprises qui jugent que leur activité en termes d'exportations sera en augmentation en 2014 et la part de celles qui pensent qu'elle sera en diminution (*graphique 2*). L'optimisme est partagé par l'ensemble des secteurs d'activité. Il est toutefois plus marqué pour les ETI fortement internationalisées (+ 38 après + 27) et pour les ETI industrielles (+ 35 après + 23). Dans un contexte de reprise mondiale, les ETI françaises parviennent à tirer leur épingle du



jeu et comptent sur leurs exportations pour développer leur activité.

Comme pour 2012, les dirigeants d'ETI sont déçus par le niveau de leurs exportations en 2013. Ils sont plus nombreux à estimer qu'elles ont été inférieures à leurs objectifs plutôt que supérieures : le solde s'est établi à - 4 pour la deuxième année consécutive. Le bilan est particulièrement maussade pour les ETI fortement internationalisées (- 7 après + 3). L'année 2013 n'a donc pas tenu toutes les promesses qu'elle avait suscitées, les dirigeants d'ETI s'étant montrés relativement optimistes dans leurs prévisions lors de l'enquête de 2013.

La réduction des marges reste un obstacle important au développement des ETI

Les ETI restent impactées par la faiblesse de leurs marges. En mars 2014, 58 % des dirigeants jugeaient toujours que la réduction de leurs marges est un obstacle important à leur développement (*tableau 1*). Cependant, cette proportion est en baisse de 3 points en un an. La baisse s'observe seulement dans le secteur des services où elle est forte : cette proportion est passée de 63 %

en 2013 à 48 % en 2014. Elle s'est par contre stabilisée à un niveau toujours élevé dans le commerce, le transport et l'hébergement (59 %) et dans l'industrie (63 % après 62 %). Les ETI fortement internationalisées se démarquent par une baisse plus marquée de la contrainte liée à la réduction des marges (53 % après 62 %).

Les investissements devraient s'accélérer en 2014

Les perspectives en matière d'investissements de croissance interne (qui concernent tout à la fois les investissements physiques et les investissements immatériels) sont beaucoup plus favorablement orientées pour l'année 2014 qu'elles ne l'étaient pour 2013 : le solde d'opinion prévisionnel passe de + 5 à + 17 (*graphique 3*), soit le niveau atteint en 2012. Le rebond est d'une plus forte ampleur pour les ETI industrielles : le solde passe de + 1 à + 23. Les perspectives des ETI sont également meilleures dans les secteurs du commerce, des transports et de l'hébergement (+ 15 après - 1).

Ces bonnes perspectives sont appréciables. En effet, le solde d'opinion des dirigeants d'ETI relatif aux investissements

Tableau 1 : Part des ETI qui jugent les obstacles à leur développement comme importants en mars 2014 (rappel mars 2013)

En %

	Ensemble des ETI	Industrie	Commerce, transport, hébergement	Services
Réduction des marges	58 (61)	63 (62)	59 (59)	48 (63)
Manque de fonds propres	20 (21)	16 (20)	22 (18)	22 (27)
Endettement excessif	18 (19)	19 (24)	20 (20)	13 (11)
Resserrement des conditions d'accès au crédit	22 (29)	23 (30)	26 (28)	15 (29)

Source : enquête 2014 DGCIS/bpifrance auprès des ETI.

de croissance interne a continué de baisser pour l'année 2013. Il s'est établi à +13 après +22 pour 2012 et +27 pour 2011, confirmant une tendance orientée à la baisse. La baisse est particulièrement marquée pour les ETI fortement internationalisées et pour les ETI du secteur des services. Le solde est resté stable dans l'industrie (+12).

En matière d'investissements de croissance externe, l'opinion des dirigeants d'ETI relative à la prise de participation dans d'autres entreprises ou à la création de filiales reste relativement stable dans le temps, avec néanmoins une tendance légèrement marquée à la baisse depuis 2010, tous secteurs confondus. Ainsi, le rythme des prises de participation et des créations de filiales devrait rester soutenu en 2014, un quart des ETI déclarant au moins un projet de création de filiale en 2014 et un tiers des ETI au moins une prise de participation. En 2013, 25 % des ETI ont pris des participations contre 27 % en 2012, et 23 % des ETI ont créé une ou plusieurs filiales contre 24 % en 2012.

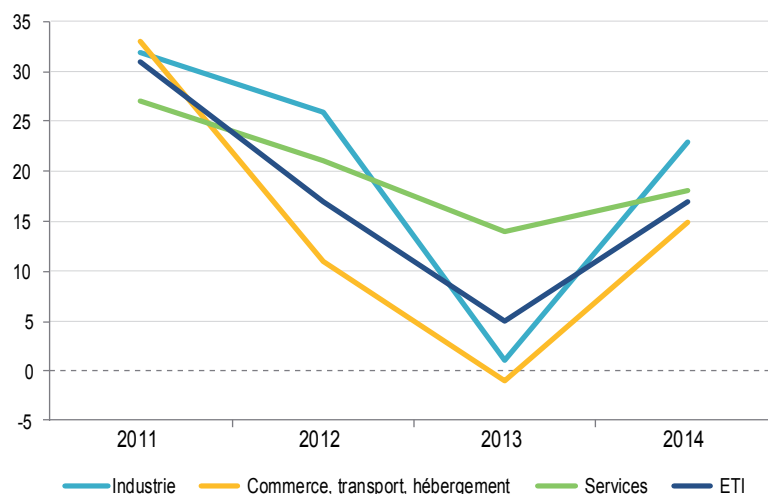
Des investissements davantage financés par endettement et concours bancaires...

La structure de financement des ETI évolue très peu dans le temps. En 2013, les ETI ont financé leurs investissements de croissance interne et externe à 51 % par un recours à l'autofinancement. La part de l'endettement et des concours bancaires a néanmoins tendance à se développer et s'élève désormais à 46 %, en hausse de deux points par rapport à l'année dernière. Les apports en fonds propres représentent toujours une part très minoritaire (3 %). Si, traditionnellement, les ETI fortement internationalisées recourent davantage que la moyenne des ETI à l'autofinancement (57 %), ce n'est pas le cas des ETI des secteurs du commerce, du transport et de l'hébergement, qui ont un recours accru à l'endettement et au concours bancaire (53 %). Les ETI industrielles se distinguent dans la mesure où la part de leurs investissements financés par endettement et concours bancaire a nettement augmenté (de 38 à 45 %) au détriment de l'autofinancement, confirmant la tendance observée depuis 2010.

... dont la progression en 2014 devrait s'accompagner d'une augmentation des besoins de financement

S'agissant du financement des investissements envisagés, les apports en fonds propres devraient rester stables en 2014. Par contre, les ETI envisagent d'accroître le volume de l'autofinancement et celui de l'endettement et du concours bancaire (soldes d'utilisation prévisionnels positifs, respectivement de +8 et +13). Le recours à l'endettement et aux prêts bancaires devrait donc continuer à prendre

Graphique 3 : Évolution du solde d'opinion prévisionnel de l'investissement physique et immatériel selon le secteur d'activité



Source : enquête 2014 DGCIS/bpifrance auprès des ETI.

Encadré 1 : Les ETI patrimoniales et familiales, des perspectives d'activité et d'emploi principalement en France

La nature des détenteurs du capital d'une entreprise peut en influencer les projets et le fonctionnement. La forte présence parmi les ETI nationales d'entreprises patrimoniales et, plus particulièrement, familiales (respectivement deux tiers et 44 % des ETI) conduit à s'intéresser au développement et aux trajectoires prises par ces entreprises comparativement aux autres ETI. Les entreprises patrimoniales sont celles dont le capital est détenu de manière significative (plus de 50 %) par une ou plusieurs personnes physiques nommément connues. Lorsque, en outre, il existe un lien de parenté entre ces personnes, ces entreprises patrimoniales sont dites familiales (une entreprise patrimoniale détenue par une seule personne est ici considérée comme familiale).

Les ETI patrimoniales sont légèrement plus petites que les autres ETI nationales en termes d'effectifs salariés totaux (709 salariés en moyenne contre 792), ainsi qu'en termes de chiffre d'affaires (83 % ont déclaré moins de 200 millions de CA contre 68 % pour les autres ETI). Cependant, leur effectif salarié en France est équivalent à celui des autres ETI (en moyenne 626 salariés contre 608). En effet, malgré une implantation à l'international aussi fréquente que les autres ETI (30 % des ETI dans les deux cas), les ETI patrimoniales y sont moins actives : d'une part seuls 6,6 % de leurs salariés sont employés dans une filiale étrangère contre 11,8 % pour les autres ETI ; d'autre part, 12,6 % du chiffre d'affaires des ETI patrimoniales sont orientés à l'international contre 17,3 % pour les autres ETI.

Les ETI patrimoniales, plus dépendantes du marché français que les autres ETI, ne bénéficient pas autant que ces dernières de la croissance internationale. Malgré des perspectives d'activité en France meilleures que celles des autres ETI (solde d'opinion de +17 contre +11), elles restent moins optimistes en ce qui concerne leur activité totale (+20 contre +28 pour les autres ETI). Ces perspectives d'activité totale moins optimistes n'empêchent pas les ETI patrimoniales d'embaucher. Au contraire, leurs perspectives d'emploi pour 2014 en France sont équivalentes aux autres ETI (solde de +13 contre +12) voire plus optimistes si on se restreint aux ETI familiales (+16). Par ailleurs, les trois quarts des ETI patrimoniales sont implantées en province, contre à peine un peu plus de la moitié des autres ETI. Leurs projets d'embauche en France participent de ce fait davantage à la dynamisation du territoire français.

Les ETI patrimoniales recourent davantage à l'endettement et aux concours bancaires pour investir : cette source a permis de financer 50 % de leurs investissements en 2013 contre 38 % seulement pour les autres ETI. Ce recours à l'endettement bancaire devrait encore augmenter en 2014 (27 % des dirigeants d'ETI patrimoniales prévoient d'y recourir davantage) dans la mesure où seules 15 % des ETI patrimoniales considèrent l'endettement excessif comme un obstacle important au financement de leurs investissements. Les dirigeants d'ETI patrimoniales sont cependant moins optimistes que les autres ETI en ce qui concerne leurs investissements en 2014 (solde d'opinion de +13 contre +23). En effet, la baisse des marges freine davantage le financement des ETI patrimoniales : 63 % la considèrent comme un obstacle important contre 50 % pour les autres ETI.

une part de plus en plus importante dans les sources de financement de l'investissement, ce qui accrédite un assouplissement des conditions d'accès au crédit. En effet, la proportion d'ETI considérant le resserrement des conditions d'accès au crédit comme un obstacle important a reculé, passant de 29 % à 22 % en mars 2014, soit un niveau proche de celui observé en mars 2011.

La situation de trésorerie s'est stabilisée en 2013

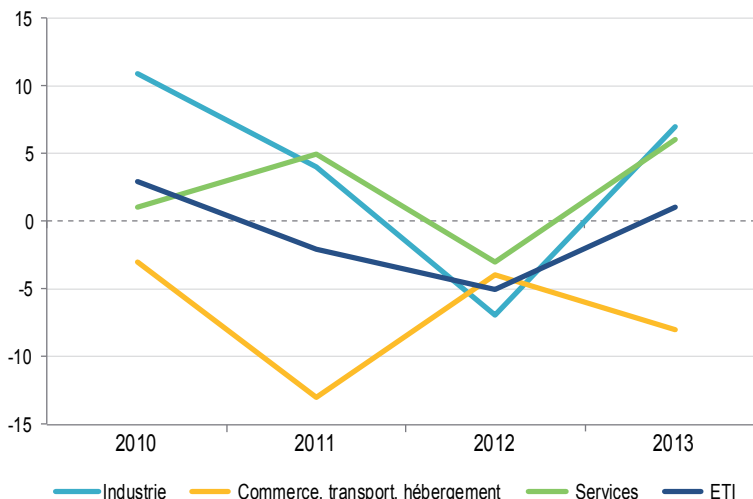
Le tassement en 2013 de l'investissement des ETI, notamment de celles fortement internationalisées, leur a permis d'améliorer leur situation financière. Alors qu'il y a un an, les dirigeants prévoient une forte dégradation de leur trésorerie en 2013 (solde d'opinion prévisionnel de - 17), selon l'enquête réalisée début 2014, celle-ci se serait stabilisée. En effet, la situation de la trésorerie en 2013 est estimée « aisée » dans 20 % des ETI et « difficile » dans 19 %, soit un solde d'opinion égal à + 1, contre - 5 en 2012 (graphique 4). Cette amélioration de la trésorerie bénéficie principalement à l'industrie (solde de + 7 après - 7).

La majorité des ETI ne rencontrent aucune difficulté d'accès au crédit

En 2013, sept ETI sur dix n'ont rencontré aucune difficulté particulière pour accéder au crédit de trésorerie ou à l'investissement. Les ETI sont tout de même confrontées à certains freins concernant le recours aux prêts bancaires. Les garanties exigées restent la préoccupation majeure bien qu'en légère baisse par rapport à 2012 : 24 % des ETI les considèrent comme une contrainte importante pour les prêts à court terme et 32 % des ETI en matière d'accès aux prêts bancaires à long terme. Le niveau des taux d'intérêt reste peu contraignant pour les ETI : la proportion de dirigeants d'ETI qui le mentionne comme un obstacle important reste deux fois plus faible que deux ans auparavant.

Nicolas CAVALLO,
Thibault CRUZET, DGCIS,
Michel BARRETEAU,
Catherine GOULMOT, bpifrance

Graphique 4 : Évolution du solde d'opinion de la situation de trésorerie selon le secteur d'activité



Source : enquête 2014 DGCIS/bpifrance auprès des ETI.

Encadré 2 : Source, méthodologie et définitions

Enquête de conjoncture auprès des ETI

Cette étude présente les résultats de l'enquête de conjoncture réalisée en mars 2014 par la Dgcis et bpifrance auprès des entreprises de taille intermédiaire (ETI) nationales, c'est-à-dire dont la tête de groupe est en France. Sur les 731 questionnaires reçus, 525 ont été retenus (les autres étant incomplets ou en dehors du champ des ETI). L'échantillon a été redressé en fonction de trois critères par post-stratification : la taille, le secteur d'activité, la région. L'analyse porte sur les comptes consolidés lorsqu'il y en a d'établis (77 % de l'échantillon), sinon sur les données sociales de l'entreprise répandante.

Entreprises de taille intermédiaire (ETI)

La catégorie des entreprises de taille intermédiaire a été introduite par la loi de modernisation de l'économie d'août 2008. Il s'agit des entreprises qui n'appartiennent pas à la catégorie des petites et moyennes entreprises (entreprises employant moins de 250 salariés et dont le chiffre d'affaires n'excède pas 50 millions d'euros ou le bilan 43 millions d'euros) et qui :

- d'une part, occupent moins de 5 000 personnes ;
- d'autre part, ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1,5 milliard d'euros ou un total du bilan annuel n'excédant pas 2 milliards d'euros.

Elles se situent donc entre les PME et les grandes entreprises.

Indicateur ou solde d'opinion

Les indicateurs calculés en solde d'opinion sont d'usage classique dans les enquêtes de conjoncture pour suivre dans le temps l'évolution de l'appréciation des principaux paramètres socio-économiques (activité, emploi, exportations, investissements...) et financiers (trésorerie, accès au crédit...) des entreprises. Ils correspondent à des soldes de pourcentage d'opinions opposées :

- Indicateurs en évolution = [(% « en hausse ») - (% « en baisse »)] X 100
- Indicateurs en niveau = [(% « aisé ») - (% « difficile »)] X 100

Pour en savoir plus :

« La conjoncture des ETI : enquête annuelle 2014 », bpifrance, juin 2014. Cette publication présente l'analyse détaillée de l'enquête menée conjointement par la Dgcis et bpifrance.

« Les ETI nationales, patrimoniales pour les deux tiers, sont proches des PME par la taille mais plus performantes à l'exportation », Le 4 pages de la Dgcis, n° 8, mai 2010.



direction générale de la compétitivité
de l'industrie et des services

Directeur de la publication : Pascal Faure
Rédacteur en chef : François Magnien
Secrétariat de rédaction :
Nicole Merle-Lamoot, Gilles Pannetier
Composition :
Hélène Allias-Denis, Brigitte Baroin
ISSN : 2269-3092
Dépôt légal : 2014
DGCIS - 67, rue Barbès, 94200 Ivry-sur-Seine